

CONSIGNE POUR LA SURVEILLANCE DES EXAMENS ECRITS PROCÉDURE À SUIVRE

Avant l'examen

- Vous venez chercher les questions d'examens au secrétariat de la faculté (ou au secrétariat de l'ILCF pour les examens de l'ILCF) au plus tard 30 minutes avant le début des examens
- Les candidat-e-s doivent impérativement déposer leurs affaires personnelles (sauf leur pièce d'identité) à l'entrée de la salle. Les téléphones portables, tablettes et ordinateurs sont interdits. Tout appareil visible sera considéré comme tricherie.
- Les surveillant-e-s contrôlent l'identité (carte capucine ou carte d'identité) des étudiante-s à leur arrivée.
- Les étudiant-e-s signent la liste des présences.

Pendant l'examen (en cas de sortie définitive de la salle pendant l'examen, l'examen compte)

- > Vous êtes tenu-e de surveiller activement (vous déplacer dans la salle). Un-e surveillante doit se tenir face aux étudiant-e-s et le second dans le dos des étudiant-e-s.
- Sauf urgence, un-e candidat-e ne quitte pas la salle durant l'examen. Le cas échéant, veillez à ce qu'il n'y ait jamais plus d'un-e étudiant-e hors de la salle d'examens. <u>Pour les toilettes : un-e seul-e étudiant-e à la fois.</u>



A la fin de l'examen (tenir compte des tiers temps aménagés pour certain-e-s étudiant-e-s)

> Tiers-temps:

Durée de l'examen	Tiers-temps supplémentaire
1 heure	+20'
2 heures	+40'
3 heures	+60'
4 heures	+80'

- À la remise de son examen, l'étudiant-e doit indiquer l'heure à laquelle il/elle a rendu sa copie ainsi que le nombre de pages et de brouillons sur la liste des présences.
- Le/la surveillant-e est tenu-e de reporter sur ce document les absences, arrivées tardives et départs prématurés.
- Les étudiant-e-s ont l'obligation, tant pour le brouillon que pour la copie de leurs travaux, d'utiliser le papier officiel de la Faculté des lettres et sciences humaines.
- Les copies doivent être ramenées au secrétariat de la Faculté.

En cas de besoin, vous pouvez contacter le secrétariat de la faculté au 032 718 17 00 ou vous y rendre directement. Pour les examens qui ont lieu à l'ILCF, vous pouvez contacter le secrétariat de l'ILCF au 032 718 18 02.